

Constat de dommages

Si vous subissez des dommages causés par des nuisibles



A retourner à la Fédération des Chasseurs de la Somme



1 Chemin de la voie du bois. CS 43801. 80450 LAMOTTE-BREBIERE

1 constat par espèce

Je, soussigné,

Nom et prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

Espèces en cause : (Cocher une seule espèce)

- | | | | |
|--------------------------------------|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Renard | <input type="checkbox"/> Fouine | <input type="checkbox"/> Putois | <input type="checkbox"/> Corneille noire |
| <input type="checkbox"/> Belette | <input type="checkbox"/> Etourneau Sansonnet | <input type="checkbox"/> Corbeau freux | |
| <input type="checkbox"/> Pie bavarde | <input type="checkbox"/> Corbeau freux | <input type="checkbox"/> Ragondin | <input type="checkbox"/> Raton laveur |

Type de dégâts : (Cocher une seule case)

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Dégâts sur élevage | <input type="checkbox"/> Dégâts agricoles | <input type="checkbox"/> Atteintes matérielles (câblage, laine de verre) |
| <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) : | | |

Sur la commune de : Le :

Le prédateur en cause a effectué les dégâts suivants : (Exemple : 5 poules et 10 canards colvert, 1 oie rieuse, 1 ha de semis de maïs, 10 m² de laine de verre, morsure, échinococcose, néosporose bovine, ...)

.....
.....

Montant estimé des dommages : €

Signature :

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits.

Fait à, le

Notice explicative

Note au collecteur d'informations

Les constats de dommages sont les seuls outils qui, s'ils sont correctement renseignés, permettent d'agrémenter notre dossier nuisible de façon à :

- Maintenir la liste des espèces classées nuisibles dans notre département,
- Estimer le montant des dégâts que ces espèces causent aux élevages professionnels et familiaux, aux activités agricoles ainsi que les dégradations matérielles qu'elles occasionnent sur les biens.

À titre indicatif, voici un barème des tarifs (source ministère de l'agriculture) :

Volailles, appelants, ornement	à l'unité
CAILLE	5 €
CANARD de Barbarie	10 € à 15 €
COLVERT de chair	10 €
COQ	15 € à 20 €
DINDE	15 € à 20 €
FAISAN de chair	13 €
FAISAN d'ornement	Voir tarifs éleveurs
LAPIN	10 €
OIE de chair	25 € à 30 €
PIGEON de chair	10 €
PIGEON voyageur	100 €
PINTADE fermière	10 €
POULE pondeuse	10 €
POULE pondeuse de race	25 € à 30 €
POULET fermier	10 € à 15 €
COLVERT appelant	20 € à 40 €
CANARDS de surface (Siffleurs, sarcelles, souchets, ...)	40 € à 60 € Voir tarifs éleveurs
CANARDS plongeurs (Milouins, morillons, ...)	40 € à 60 € Voir tarifs éleveurs
OIES cendrées, rieuses, des moissons	50 €, 130 € et 700 € Voir tarifs éleveurs
OISEAUX D'ORNEMENT	Voir tarifs éleveurs



Note destinée à la victime des dégâts :

En aucun cas cette déclaration ne fera l'objet d'une quelconque indemnisation.

Elle n'est pas non plus destinée à contrôler les petits élevages mais plutôt à les défendre, en maintenant, grâce à vos témoignages et attestations, la liste des espèces classées nuisibles dans notre département.

Les élevages seront ainsi protégés sur le long terme.